



## 2. *Arbre de décision* - Questions relatives aux ABP pour la sécheresse et marches à suivre pour les concrétiser<sup>1</sup>

Le présent outil est destiné à guider la réflexion sur le développement de l'ABP pour la sécheresse, il présente les problèmes potentiels ainsi que les questions que nous pourrions nous poser et propose différentes décisions susceptibles d'être prises en fonction des réponses, spécifiques à chaque contexte, qui sont apportées à ces questions. Il doit être utilisé conjointement avec les recherches présentées dans le rapport intitulé Notes d'orientation et ses documents annexes et avec le [manuel de FBP](#). **Ce diagramme a été conçu comme un document vivant qui peut être adapté aux contextes et transformé au fil du temps, au fur et à mesure que s'accumulent les expériences et idées concernant l'ABP pour la sécheresse.**

### A. *Contexte*

Il faut tout d'abord souligner la forte spécificité au contexte de ces questions. Les causes de sécheresses sont aussi nombreuses que complexes, elles dépendent de la variabilité et des cycles hydrométéorologiques, de la géographie régionale, des événements passés, des ressources hydrologiques existantes, etc. Les outils dont nous disposons pour prévoir et surveiller avec précision ces phénomènes diffèrent aussi grandement d'une région à l'autre en fonction de la prévisibilité et de la capacité existante. Les impacts des sécheresses sont également liés aux réalités locales, ils sont largement conditionnés par le type de sécheresse en cours ainsi que par l'intensité, la durée, la magnitude et la fréquence de l'événement, et par un large éventail de circonstances socioéconomiques comme les profils des moyens de subsistance dans la région et la capacité des systèmes à réagir aux chocs. Par ailleurs, tout nouveau travail sur l'ABP pour la sécheresse doit inclure une connaissance globale des parties prenantes à l'échelle locale ainsi que des recherches sur le thème de la préparation à la sécheresse et des interventions correspondantes

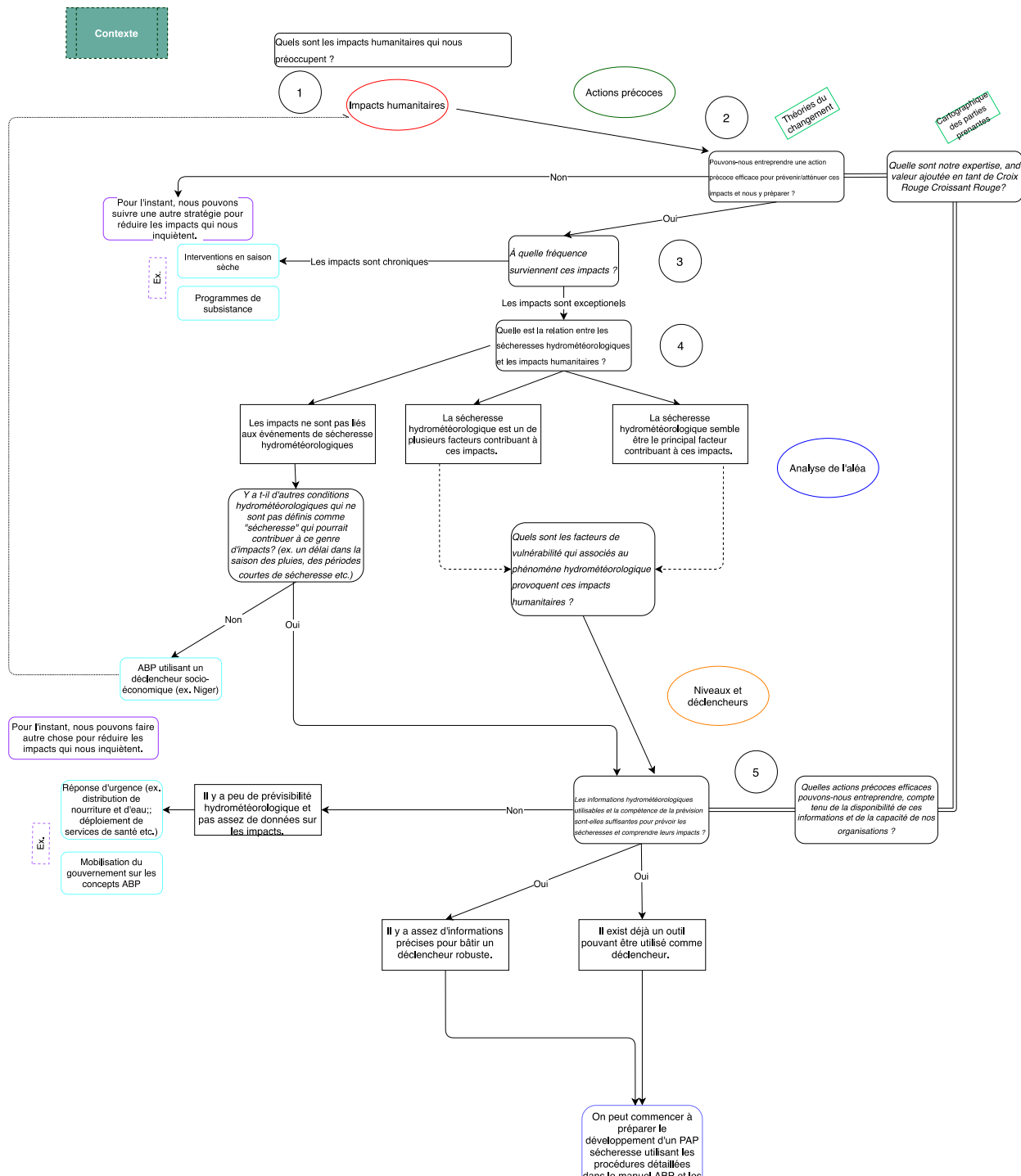
---

<sup>1</sup> Nous adressons des remerciements tout particuliers à Erin Coughlan de Perez et à Catalina Jaime pour la mise en forme de ce document, ainsi qu'à Maurine Ambani, Irene Amuron, Stephen McDowell, Madhab Uprety et au reste de l'équipe scientifique du RCCC pour leurs inestimables commentaires et idées. Remerciements aussi à Stéphanie Loute et la Croix Rouge Danoise pour la traduction française de ce document.

dans la région concernée. Ce paysage peut varier énormément selon les régions et les pays et même au niveau sous-national. Partant, il faut s'assurer de comprendre la nature contextuelle du phénomène, sous toutes ses facettes, sachant que les réponses à ces questions et les solutions que nous apportons à ces problèmes peuvent être très différentes et complémentaires.

### B. Étapes

Suivant le diagramme, les étapes suivantes ont été conçues comme un exercice non exhaustif pour parler des différentes voies qui peuvent s'ouvrir tout au long de la réflexion sur l'ABP pour la sécheresse.



1

## **Quels sont les impacts humanitaires qui nous préoccupent ?**

Nous devons commencer par identifier les impacts humanitaires (risques) que nous associons à la sécheresse et que nous voulons prévenir, préparer et atténuer par une action précoce. Cette démarche peut inclure une analyse historique des sécheresses ou des périodes d'aridité qui ont précédé dans le contexte concerné, elle exige dès lors des données sur les impacts des catastrophes antérieures en nombre suffisant ainsi que les caractéristiques de l'exposition et de la vulnérabilité tirées de ces événements extrêmes du passé. En général, les principaux impacts primaires et secondaires que nous associons à la sécheresse concernent l'insécurité alimentaire (rendement des cultures et pâturages, etc.), l'approvisionnement en eau, la santé et l'assainissement (maladies hydriques et épidémies, etc.), et les indicateurs socioéconomiques (diminution du revenu de base, augmentation du prix des aliments, mortalité du bétail, etc.). Réduire ces impacts (risques) par l'anticipation et la préparation constitue l'objectif fondamental de tout programme d'ABP.

### Autres questions clés à se poser pour alimenter la réflexion :

- i. Quels sont les impacts humanitaires que nous voulons prévenir et/ou atténuer par une action précoce ? (Qu'est-il arrivé par le passé que nous voulons atténuer dans le futur ? Quelles sont les données sur les impacts dont nous disposons à l'échelon local et national ?)
- ii. Quels autres facteurs produisent ces impacts dans notre région ? Comment allons-nous distinguer les différents facteurs de ces impacts ?
- iii. Quelles sont les caractéristiques socioéconomiques de notre population et de ses moyens de subsistance ? Comment se présentent les calendriers des moyens de subsistance ? Quelles sont les options dans le domaine des moyens de subsistance et des stratégies d'adaptation des communautés face aux impacts d'une sécheresse ?

2

## **Pouvons-nous entreprendre une action précoce efficace pour prévenir/atténuer ces impacts et nous y préparer ?**

Nous pouvons dresser une liste d'actions précoces envisageables pour atténuer ces impacts. Leur sélection est un processus itératif : les actions précoces doivent s'appuyer sur des théories du changement solides qui citent explicitement le résultat que nous souhaitons, la logique qui

préside au choix de notre action précoce et les hypothèses que nous posons, dans le but de réduire le risque et la magnitude de l'impact en cas de choc (manuel de FBP [Guide #3](#) sur l'action précoce). Il faut concevoir les actions précoces sur la base d'une connaissance approfondie de l'impact, de sa cause et de ses conséquences, ainsi que de la capacité des acteur·rice·s concerné·e·s ([TDC FBP](#)). Des recherches indiquent que des actions précoces en cas de sécheresse pourraient être entreprises dans des secteurs autres que la gestion des catastrophes. Nous pourrions catégoriser les actions selon qu'elles relèvent de la sécurité alimentaire, de la santé, de l'économie ou du social, en fonction des impacts les plus préoccupants dans le contexte.

Tout en développant ces points, nous devons discuter de notre rôle en tant que mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, mais aussi définir notre expertise et notre valeur ajoutée dans la situation concernée. En effet, la communauté des parties prenantes dans la lutte contre la sécheresse est particulièrement variée, à la croisée de l'humanitaire, du développement et des pouvoirs publics, et le fait de s'assurer que nous intervenons en fonction de nos points forts peut avoir une grande incidence sur l'efficacité et la pertinence de nos programmes. Il peut être très utile de réaliser une cartographie des parties prenantes à cette fin (manuel de FBP, [Guide #3](#),11). En outre, nous devons savoir si nous avons la capacité d'implémenter ce type d'actions précoces et de préparer des PAP qui respectent les autres critères formulés dans le manuel de FBP

Autres questions clés à se poser pour alimenter la réflexion :

i. Quelles actions précoces auront le plus d'efficacité ? Sont-elles réalistes compte tenu de la capacité de ma SN, de l'acceptabilité sociale, du moment d'implémentation, etc.?

ii. Quels sont les autres projets en cours dans ce domaine ? Quelle est notre « niche » en tant que Société nationale du mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ? Quelle expérience possède la Société nationale dans les interventions en contexte de sécheresse et dans l'atténuation de ses impacts ? Quels enseignements en a-t-elle tirés et quelles capacités a-t-elle acquises?

iii. Comment définir la réussite de notre programme d'ABP ? Comment allons-nous suivre, surveiller et évaluer les avancées, les réussites, les échecs ?

iv. Comment allons-nous financer nos actions précoces ? Outre le DREF, quels autres mécanismes de financement peuvent être envisagés (modificateurs de crise par ECHO, budgets nationaux, fonds d'urgence, etc.) ?

3

**À quelle fréquence surviennent ces impacts ?**

Nous devons nous demander si les impacts que nous avons identifiés sont chroniques, s'ils découlent de vulnérabilités de longue date ou systémiques, ou s'il est plutôt question d'impacts inhabituels (écarts par rapport à des situations normales). Cette étape est cruciale parce qu'à l'heure actuelle, les types d'aléas ciblés par le mécanisme d'ABP du MCRCR se limitent aux « événements hydrométéorologiques extrêmes » en vue d'actions spécifiques implémentées dans la fenêtre de temps qui sépare le déclencheur du choc. Des facteurs de vulnérabilité structurels ne peuvent pas être pris en charge par une ABP. Par contre, l'ABP pour la sécheresse peut venir compléter des stratégies RRC/ACC à long terme. L'action basée sur les prévisions ne convient pas pour gérer des sécheresses chroniques, il existe de meilleurs outils pour renforcer la résilience et la capacité de réaction dans ce type de situations. Des ressources pourraient être allouées pour des interventions lors d'une saison aride en vue de renforcer la résilience des ménages face à des précipitations insuffisantes, ou pour différents programmes relatifs aux moyens de subsistance en coordination avec des agences gouvernementales et de développement.

Autres questions clés à se poser pour alimenter la réflexion :

- i. Quelles sont la gravité, la magnitude, la durée et la fréquence de ces événements ?
- ii. À quelle échelle spatiale ces impacts sont-ils ressentis ?

4

**Quelle est la relation entre les sécheresses hydrométéorologiques et les impacts humanitaires ?**

Nous devons comprendre la relation entre ces impacts humanitaires et les tendances hydrométéorologiques généralement identifiées comme « sécheresse », notamment des précipitations inférieures à la moyenne pendant la saison des pluies. À cette étape, nous allons associer les traces des impacts identifiés ci-dessus et les observations hydrométéorologiques passées afin de vérifier s'il existe une corrélation entre les données relatives aux impacts et celles relatives aux périodes de sécheresse. Nous allons ensuite analyser le degré et la direction de la corrélation entre les mesures de l'impact et les variables hydrométéorologiques (insécurité alimentaire aiguë avec des précipitations inférieures à la moyenne/une mauvaise saison des

pluies). L'objectif de cette démarche est double : d'une part vérifier si les « impacts humanitaires » que nous voulons prendre en charge sont associés (ou non) à des facteurs hydrométéorologiques. Si l'analyse montre que ces impacts humanitaires sont sans lien avec une sécheresse hydrométéorologique, nous devons peut-être envisager un autre type d'ABP, avec un déclencheur socioéconomique. Cette idée s'appuie sur les enseignements tirés du projet d'ABP au Niger, il s'agirait alors de prendre en charge un impact négatif ressenti par une population soumise à de nombreux facteurs de stress. Dans cette optique, le programme ne viserait pas à anticiper les impacts associés à un seul de ces facteurs (dans ce cas, des déficits pluviométriques saisonniers). Il consisterait plutôt à surveiller un éventail plus large de facteurs de stress (météorologiques, socioéconomiques, etc.) qui contribuent à l'impact et à les pondérer en fonction de leur importance passée (à condition qu'elle soit connue) dans l'impact que le programme tente d'éviter. Dans le cas du Niger, le système doit anticiper l'insécurité alimentaire qui résulte en grande partie d'un ensemble d'anomalies au niveau des précipitations, mais il est également motivé par l'insécurité, les déplacements, la météo dans d'autres endroits, etc. Ces facteurs de stress supplémentaires sont surveillés au moyen d'indicateurs de remplacement comme les prix pratiqués sur les marchés.

D'autre part, si les impacts humanitaires sont bel et bien associés à des conditions hydrométéorologiques, soit à une « sécheresse » soit à un ensemble de facteurs, nous pouvons commencer à identifier les facteurs de vulnérabilité qui combinés au phénomène hydrométéorologique sont à l'origine des impacts humanitaires. Il faut noter que les mêmes impacts humanitaires peuvent être en corrélation avec un événement hydrométéorologique d'un type différent (ou avec plusieurs d'entre eux) qui ne correspond pas à la définition d'une sécheresse. Par exemple, l'arrivée tardive de la saison des pluies, des sécheresses éclairs ou des anomalies pluviométriques à des moments clés du calendrier agricole peuvent entraîner des impacts similaires à ceux de précipitations saisonnières inférieures à la normale.

Autres questions clés à se poser pour alimenter la réflexion :

- i. Quelle est la définition de la sécheresse ? Quels éléments examinons-nous ?
- ii. Quels sont les facteurs de vulnérabilité qui associés au phénomène hydrométéorologique provoquent ces impacts humanitaires ?
- iii. D'autres conditions hydrométéorologiques qui ne sont généralement pas définies comme une « sécheresse » peuvent-elles provoquer ces impacts ?

**a) Les informations hydrométéorologiques utilisables et la compétence de la prévision sont-elles suffisantes pour prévoir les sécheresses et comprendre leurs impacts ?**

Pour élaborer un déclencheur de l'ABP, nous devons déterminer la base sur laquelle les actions seront entreprises (le seuil) ainsi que le moment où elles le seront (le délai). Pour ce faire, nous devons savoir s'il est possible de prévoir l'occurrence des phénomènes identifiés préalablement et comment le faire. La création d'un déclencheur exige des données et observations en nombre suffisant pour prévoir les conditions qui conduiront aux impacts que nous avons sélectionnés. La compétence des prévisions météorologiques saisonnières varie fortement en fonction du contexte et des facteurs climatiques, tandis que les données observationnelles sont rares dans certains endroits. L'évaluation de la compétence et de la facilité d'emploi des informations que nous détenons peut se révéler complexe mais en soi, les méthodes appliquées pour concevoir un modèle de déclenchement structuré peuvent s'inspirer du [Guide pour la méthode de déclenchement](#) du manuel de FBP, lequel propose des conseils qui ne ciblent aucun aléa spécifique même s'ils s'inspirent majoritairement de l'expérience du MCRCR dans les aléas à évolution rapide comme les inondations et les cyclones. En matière de sécheresse, les sources de données peuvent différer de celles utilisées dans les ABP pour les aléas à évolution rapide : les déclencheurs non conventionnels pour la prise en charge de l'insécurité alimentaire due à une sécheresse peuvent par exemple englober des systèmes d'alerte précoce axés sur la sécurité alimentaire et la surveillance d'éléments comme l'augmentation du prix des aliments de base.

Si nous ne sommes pas en mesure (pour l'instant) de prévoir les facteurs de ces impacts humanitaires, nous pourrions envisager d'utiliser nos ressources pour gérer les impacts, une intervention dans laquelle le MCRCR possède une longue expérience.

Autres questions clés à se poser pour alimenter la réflexion :

- i. Quels sont les principaux facteurs d'aridité et de variabilité pluviométrique dans notre région ? (ENSO, mousson en Afrique de l'Ouest, etc.)
- ii. Quels sont les prévisions saisonnières/sous-saisonnières, observations, systèmes d'alerte précoce et outils non conventionnels disponibles à un niveau de compétence acceptable dans notre région pour anticiper et surveiller les sécheresses et leur impact ?

**b) Quelles actions précoces efficaces *pouvons-nous* entreprendre, compte tenu de la disponibilité de ces informations et de la capacité de nos organisations ?**

À ce stade, un processus itératif entre la conception du déclencheur et le choix de l'action précoce est recommandé : pour être faisables et efficaces, les actions précoces sélectionnées doivent correspondre aux informations disponibles qui constituent le déclencheur de l'ABP. Le processus d'analyse du risque et des options envisageables pour le prévoir fournira également de nouvelles informations au sujet de la situation qui nous préoccupe.

L'ABP pour des aléas à évolution lente comme une sécheresse permet de mettre sur pied des déclencheurs et des actions précoces qui s'échelonnent, avec pour résultat des actions précoces différentes qui seront implémentées dans des délais spécifiques. Nous pouvons par exemple nous servir de prévisions saisonnières pour obtenir une indication des tendances concernant le début de la saison des pluies. Nous pouvons ensuite envisager le suivi des observations météorologiques d'une mauvaise saison des pluies pour déclencher d'autres séries d'actions.

Autres questions clés à se poser pour alimenter la réflexion :

- i. Ces outils et informations suffisent-ils-elles pour définir des seuils et entreprendre des actions précoces ?
- ii. Quelle série d'actions précoces est possible et démontre le plus d'efficacité pour atténuer ces impacts ? Comment allons-nous les utiliser ?

---

**C. Conclusions**

Les conclusions vont différer en fonction des réponses données à ces questions.

Vous pourriez arriver à la conclusion qu'il est possible de créer un déclencheur fonctionnel pour une ABP du MCRCR en cas de sécheresse dans votre contexte. Le cas échéant, vous pourriez suivre les étapes de développement d'un PAP présentées dans le manuel de FBP que vous adaptez à votre contexte suivant les critères et le modèle de PAP.

Mais à certains points du diagramme de flux, certaines réponses vous détourneront de l'ABP pour la sécheresse. Il ne faut pas en déduire que la situation ne mérite pas votre attention, mais simplement que nous n'avons pas (encore) assez d'informations pour utiliser le système d'ABP tel qu'il est structuré au sein du MCRCR et qu'il ne constitue donc pas le mécanisme le plus efficace ou le plus approprié pour gérer les problèmes qui se posent. Dans ce cas de figure, il vaut mieux privilégier d'autres outils humanitaires, plus performants pour atténuer la situation à l'heure actuelle. Enfin, il faut rappeler que ces suggestions ne s'excluent pas mutuellement.



